

a accompli, " s'étant offert une seule fois pour expier les péchés d'un grand nombre ". (Hebr. IX, 28.) Cette expiation des fautes humaines a été parfaite et absolue ; et ce n'est pas une autre expiation qui fait l'essence du sacrifice eucharistique ; c'est la même. Comme il fallait, en effet, qu'un rite sacrificatoire accompagnât la religion dans toute la suite des temps, le plan très divin du Rédempteur a été que le sacrifice consommé une seule fois sur la croix devînt perpétuel et ininterrompu. La forme de cette perpétuité est celle de la très sainte Eucharistie, qui ne nous présente pas seulement une vaine figure ou un souvenir, mais la réalité elle-même, quoique sous un aspect différent ; et c'est pour cela que l'efficacité de ce sacrifice, soit pour obtenir, soit pour expier, découle tout entière de la mort du Christ : " Du côté où se lève le soleil jusqu'au côté où il se couche, mon nom est grand parmi les nations ; et l'on sacrifie en tout lieu, et une pure oblation est offerte à mon nom, parce que mon nom est grand parmi les nations. " (Mal. I, 11.)

Il Nous reste maintenant à entretenir plus spécialement ceux qui professent la foi catholique, et cela, afin que, par leur concours, ils veuillent seconder en quelque chose Notre dessein. La charité chrétienne ordonne de concourir, autant que chacun le peut, au salut d'autrui. Nous demandons donc aux catholiques, avant toute chose, de ne pas cesser d'adresser, dans cette intention, de ferventes prières au Dieu qui seul peut répandre dans les esprits une lumière efficace, et incliner les volontés du côté où il veut. Ensuite, comme, pour fléchir les esprits, les exemples sont d'un grand secours, que les catholiques se montrent dignes de la vérité dont ils sont les possesseurs par un bienfait divin, et que leur vie bien réglée serve à recommander la foi qu'ils professent : " Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres. " (Matth. V, 16.) Qu'ils fassent en sorte, en même temps, par la pratique des vertus civiles, que l'on voie chaque jour de plus en plus qu'il est impossible, sans calomnie, de dénoncer la religion catholique comme ennemie de l'Etat. Qu'ils prouvent, au contraire, que nulle autre religion ne contribue plus sûrement à la dignité et à la prospérité publiques.

Il est encore une chose qu'il convient de conserver avec grand soin, et même de fortifier davantage, en l'environnant de toutes les protections : c'est l'éducation catholique de la jeunesse. Nous n'ignorons certes pas qu'il existe parmi vous des établissements d'instruction pourvus de tout ce qui peut orner l'esprit d'une studieuse jeunesse, et où les bonnes méthodes d'étude ne font pas défaut. Mais il faut que tous vos efforts tendent à obtenir que ces écoles ne le cèdent en rien aux autres : et il ne faut pas s'exposer à ce que nos jeunes gens, à l'issue de leur éducation, se montrent inférieurs en ce qui concerne la culture littéraire et les agréments de l'instruction, choses très honorables que la foi chrétienne réclame pour compagnes, tant pour se défendre que pour s'ornier. En un mot, l'amour de la religion et de la patrie invite les catholiques à fortifier et à développer, dans la mesure de leurs ressources, tous les établissements de ce genre qu'ils possèdent, soit pour l'instruction élémentaire, soit pour l'enseignement des sciences les plus relevées.